

Sur la Cure en passant par Pierre-Perthuis



Une randonnée proposée par Netra

Affluent de l'Yonne, la Cure est une rivière emblématique du Morvan. Cette descente de rivière, en kayak ou en canoë, se déroule dans un environnement de bois et de prairies, à proximité de villages au riche patrimoine.

Ne pas tenir compte du dénivelé positif affiché : il s'agit bien d'une descente de rivière.

Durée	1h30	Difficulté	Moyenne
Distance	6,83 km	Retour au départ	Non
Dénivelé positif	1 m	Activité	Barque/canoë/kayak
Dénivelé négatif	13 m	Commune	Domecy-sur-Cure (89450)
Point haut	160 m	Région	Morvan
Point bas	146 m		

Description

Départ juste à l'aval du barrage de Malassis. Accès depuis [Domecy-sur-Cure](#) par une petite route (Chemin de Malassis) qui part au Nord-Ouest à la hauteur du château puis tourne à droite et descend jusqu'au barrage.

(D) Très bref portage pour l'accès à la rivière par un chemin qui part en descente dans le virage en épingle à l'arrivée au barrage (sur la gauche quand on vient de Domecy, sur la droite si on est allé au bout de la route pour faire demi-tour). Démarrer la descente en repérant bien les gros cailloux qui affleurent par endroits.

(1) Deux bras se présentent : prendre le bras de gauche (panneau). Atteindre ensuite [Pierre-Perthuis](#) et ses deux ponts (l'ancien et le nouveau).

(2) Après être passé sous les deux ponts, la descente est plus calme. Atteindre le petit barrage du Moulin de Seigland (panneau).

(3) Franchir le barrage de pierres en empruntant une ouverture prévue pour kayaks ou canoës en son milieu (bien se positionner de face et éviter de se mettre en travers). Une fois le barrage franchi, il est préférable de naviguer du côté droit de la rivière. Passer sous le pont de Foissy-lès-Vézelay (panneau).

(4) Poursuivre la descente. Quand deux bras se présentent, prendre celui de droite. Apercevoir sur la gauche l'église de Saint-Père et, en arrière-plan sur sa butte, la Basilique de [Vézelay](#).

Plus loin, des perches de slalom annoncent que l'arrivée est proche. Après les dernières perches, accoster rive droite, lorsque la rivière est toute proche de la route, à proximité des bâtiments de la base de loisirs située avant le bourg de Saint-Père (A).

Informations pratiques

Sans présenter de difficulté, la première partie de la descente, entre (D) et (2), est la plus sportive.

Halte possible juste en amont du premier pont de Pierre-Perthuis (2), rive gauche.

Ne rien emporter avec soi qui craigne l'eau...

Cette descente de rivière doit également pouvoir s'effectuer en canoë (non testé).

Randonnée effectuée deux fois par l'auteur, en kayak, la première le 1^{er} octobre 2011, la seconde le 13 juin 2015.

À voir

Sur le trajet : le vieux pont de Pierre-Perthuis (XVIII^e) et le pont plus moderne (fin XIX^e) juste derrière.

A Saint-Père :

- Site gallo-romain des Fontaines Salées.

- Eglise gothique Notre-Dame (XIII^e-XV^e).

A Vézelay (mérite le déplacement) :

- Basilique romane Sainte-Marie-Madeleine (XII^e).

- Village sur les pentes de la butte, panorama depuis la butte.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sur-la-cure-en-passant-par-pierre-perthu/>

Points de passage

D Barrage de Malassis - Cure (rivière) - Affluent de l'Yonne

| N 47.420592° / E 3.796826° - alt. 159 m - km 0

1 Moulin de Gingon

| N 47.4278° / E 3.797888° - alt. 156 m - km 1.37

2 - Vieux Pont de Pierre-Perthuis

| N 47.431621° / E 3.786392° - alt. 154 m - km 2.45

3 Barrage du Moulin de Seigland

| N 47.439714° / E 3.773807° - alt. 153 m - km 4.08

4 Pont de Foissy-lès-Vézelay

| N 47.444132° / E 3.77959° - alt. 150 m - km 4.8

A Saint-Père - Cure (rivière) - Affluent de l'Yonne

| N 47.459368° / E 3.770106° - alt. 147 m - km 6.83

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

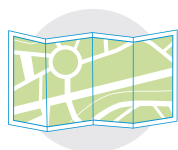
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



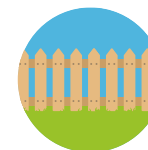
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



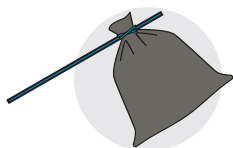
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



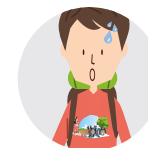
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.